

**PROJET AKASABA OUEST**

**Démarche de participation publique et d'engagement des parties prenantes**

**Rencontre d'information**

---

**Date :** 27 septembre 2016

**Heure :** 17 h à 18 h 20

**Lieu :** Hôtel Forestel, Val-d'Or

**Objectifs :**

- Informer les citoyens les plus concernés ainsi que les principales prenantes de l'avancement du projet Akasaba Ouest.
- Recueillir et prendre en considération des préoccupations qui n'auraient pas déjà été soulevées dans le cadre du projet.
- Informer les citoyens les plus concernés ainsi que les principales prenantes de la tenue de la période d'information et de consultation publiques que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra au cours des prochaines semaines.

**Participation :**

Des lettres d'invitation ont été envoyées aux principales parties prenantes ainsi qu'aux résidences principales des propriétaires de lots dans les secteurs de Colombière et des lacs Bayeul, Ben et Sabourin. La tenue de la rencontre a également été annoncée sur le site [www.akasabaouest.com](http://www.akasabaouest.com).

- Environ 25 riverains ou résidents de Colombière ont participé à la séance d'information.
- Des représentants de la ville de Val-d'Or (2), la MRC de la Vallée-de-l'Or (1) ainsi que de l'entreprise forestière Eacom (1) étaient également présents.
- Sept représentants d'Agnico Eagle, provenant majoritairement de l'équipe de projet Akasaba, étaient aussi présents.

## **Déroulement :**

La rencontre, qui a duré approximativement une heure vingt, a été animée par Mme Mélanie Roy, coordonnatrice environnement à la mine Goldex.

En réponse à certaines préoccupations des résidents exprimées avant que la rencontre débute de manière officielle, il a été spécifié que le projet n'était pas démarré. Des travaux de caractérisation du milieu ainsi que de mise en forme du chemin sur le site ont été exécutés au cours de l'été. En fonction de l'obtention des autorisations et permis nécessaires, incluant l'approbation du conseil d'administration de Agnico Eagle, les travaux de construction pourraient débiter à l'automne 2017.

Voici qui a ensuite été présenté comme déroulement de la rencontre :

1. Mot de bienvenue, objectifs et déroulement de la rencontre
2. Localisation et description du projet
3. Processus de consultation
4. Préoccupations, nouveautés et mesures d'atténuation prévues
5. Calendrier
6. Période de questions

Pour chacun des thèmes suivants, les préoccupations, nouveautés et mesures d'atténuation prévues ont été couvertes :

- Circulation et transport du minerai
- Bruit
- Vibration
- Qualité de l'air
- Eau
- Caribou forestier
- Restauration
- Milieux humides

## **Principales questions et préoccupations des participants :**

### Circulation et transport du minerai

Il est prévu qu'un segment de chemin de 6,7 kilomètres soit construit par Agnico Eagle pour que celle-ci puisse se relier au chemin Manitou existant. Ce chemin servira au transport des travailleurs et du minerai durant la période d'exploitation.

- Un participant a demandé si Agnico Eagle envisageait de fermer ce chemin après la période d'exploitation. Il a été répondu que cela pourrait être une option mais que pour l'instant, il est trop tôt pour statuer. Aussi, la décision finale relèvera des instances gouvernementales, de concert avec le milieu.

### Circulation et transport du minerai (suite)

- Un participant a demandé si l'étude d'impact environnemental et social déposée incluait aussi le projet de construction de chemin forestier d'Eacom. Il a été répondu que c'est la construction du segment de 6,7 kilomètres par Agnico Eagle qui est incluse dans l'étude. Il a aussi été précisé que la société minière poursuivait ses échanges avec Eacom afin de favoriser, dans la mesure du possible, la construction d'un seul chemin dans le secteur du projet.
- Un participant a demandé si le chemin Manitou appartenait à la mine. Il a été répondu que non, le chemin appartient aux terres de la couronne. Le chemin est toutefois entretenu par Agnico Eagle.
- Un participant a demandé si le site sera clôturé. Il a été répondu que non. L'accès au site se fera par le nouveau chemin de 6,7 kilomètres se reliant au chemin Manitou. Les véhicules devront se présenter au poste de garde. Il est proposé que des panneaux signalant la présence de la mine soient ajoutés au pourtour du site. Agnico Eagle considéra cette mesure.

### Bruit

Les normes de niveau sonore sont de 45 décibels le jour et 40 décibels la nuit. Les analyses de l'ambiance sonore en phase d'exploitation présentées suggèrent que les niveaux sonores prévus au lac Bayeul et Ben seraient en-dessous de ces normes.

- Au sujet des scénarios de contribution sonore de la mine présentés (ex. : par un vent du nord, porteur, de 39 décibels), un participant a demandé s'ils incluaient le bruit de fond existant. Il a été répondu que les campagnes servant à caractériser l'ambiance sonore avant-projet avaient permis de mesurer des niveaux sonores oscillant entre 18 et 44 décibels. Il faut toutefois corriger que les scénarios présentés incluaient les activités de la mine. Selon les analyses, les niveaux sonores aux habitations les plus près de la fosse seraient en-dessous des normes. Précisons toutefois que les activités de la mine pourraient être entendues ou perçues à l'occasion, par exemple lors de conditions météorologiques favorables à la propagation du bruit.

Agnico Eagle a présenté les mesures d'atténuation et de suivi suivantes :

- Installation du concasseur sous un abri et restriction d'utilisation d'un équipement la nuit au besoin.
  - Un programme de suivi de l'ambiance sonore sera élaboré.

## Vibrations

Les sautages vont occasionner des vibrations. Selon les analyses présentées les vibrations seraient de moins de 1 mm/s (millimètre seconde) aux habitations les plus près du projet.

- Un participant a demandé si les sautages pourraient avoir un impact sur les puits. Il a été répondu que non puisque les vibrations devraient être de moins de 1 mm/s. La norme gouvernementale est de 12,7 mm/s. De plus, selon des études\*, le seuil d'une vibration pouvant causer des dommages aux structures d'un bâtiment est de 50 mm/s.
  - Il a aussi été ajouté que sur une base volontaire, Agnico Eagle mandatera des firmes externes pour inspecter les habitations et les puits du lac Bayeul avant le projet.
- Un participant a demandé si cette inspection a un lien avec un autocollant bleu reçu cet été. Il est répondu que non. Cet autocollant a été fourni par la ville de Val-d'Or.

Agnico Eagle a présenté les mesures d'atténuation et de suivi suivantes :

- Réalisation des sautages de production de jour seulement à des plages horaires fixes.
- Avis de sautages auprès de la population.
- Un programme de suivi des vibrations sera réalisé.

## Caribou forestier

Depuis le dépôt de l'étude d'impact, Agnico Eagle a été informé que quelques caribous ont fréquenté le secteur du projet. Un plan de gestion de la faune est prévu comme mesures d'atténuation et de suivi.

- Un participant a demandé si le projet était localisé dans la réserve de biodiversité du caribou. Il a été répondu que non. Le site se trouve dans la zone 1A, située à 5 kilomètres et plus au sud. Il s'agit d'une zone où des restrictions s'appliquent pour certaines activités mais où l'exploitation minière est permise.
- Un participant a demandé combien de caribous ont fréquenté le secteur du projet. Il a été répondu que six caribous ont sporadiquement fréquenté le secteur. Ces déplacements n'ont pas eu lieu en période de mise-bas des femelles. Un seul caribou a été observé durant l'hiver.

\* Étude USBM RI 8507

## Caribou forestier (suite)

- Il est aussi précisé que :
  - Le plan de gestion de la faune est en cours d'élaboration avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.
  - Les mesures prises si un caribou était observé sur le site pourraient, par exemple, être de sensibiliser les travailleurs ou modifier nos opérations.
  - Agnico Eagle a un siège et participe au comité de rétablissement du caribou.
- Un participant s'identifie comme ayant fait une thèse sur le caribou forestier en 1995 et s'offre pour aider à l'élaboration du plan de gestion de la faune. Ses coordonnées sont prises par Agnico Eagle.

## Restauration

Le scénario retenu est celui de l'ennoisement de la fosse et de l'aménagement de ses berges pour favoriser le retour de la faune.

- Un participant a demandé si le stérile déposé en pile pourrait être retourné dans la fosse à la fin du projet. Il est répondu que cette option n'est pas retenue pour l'instant, mais doit être évaluée. D'ailleurs, des tests sont présentement en cours pour évaluer la faisabilité de cette option.
- Un participant a demandé si le paysage après l'exploitation de la mine ressemblera à celui qui est situé à l'entrée ouest de la ville de Val-d'Or. Il a été répondu que non en précisant que la Loi sur les mines exige des sociétés minières qu'elles déposent un plan de restauration au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles avant le début de leurs opérations. Aussi, lorsque le plan est approuvé, une garantie financière doit être déposée en fiducie.
- Un participant a demandé la profondeur prévue pour la fosse. Il a été répondu que la fosse aura une profondeur approximative de 150 m, maximum d'environ 165 m.
- Un participant a demandé si la fosse sera clôturée à la fin des opérations. Il a été répondu que non puisque les pentes au pourtour de la fosse seront adoucies et que des bermes seront aménagées de manière à sécuriser l'accès. Des panneaux signalant la fosse pourraient être installés comme mesures préventives.

## **Prochaines étapes**

La prochaine étape de la démarche de consultation sera tenue par le BAPE. Celui-ci tiendra une période d'information et de consultation publiques du 4 octobre au 18 novembre, incluant une séance d'information au cours de laquelle Agnico Eagle sera invitée à présenter le projet plus en détails.

La date de cette séance d'information n'est pas encore confirmée. Les participants sont invités à consulter les journaux et le site Web du projet pour être informés de cette date.